

Département de la
Haute-Loire

Arrondissement
D'YSSINGEAUX

Communauté de
Communes
LOIRE SEMENE

DECISION N° 20240305_P_047
DU PRESIDENT DE LA COMMUNAUTE
DE COMMUNES « LOIRE SEMENE »

VU le code général des Collectivités territoriales, article L 5211-10 alinéas 3 et 4,

VU le procès-verbal de l'élection du Président et des Vice-Présidents en date du 04 juin 2020,

VU la délibération n° 20230711_D_090 du Conseil Communautaire du 11 juillet 2023 portant sur les délégations du Conseil Communautaire au Bureau et au Président,

Commission : Culture - Patrimoine

Objet : Signature d'une convention avec Marie-Hélène MICHALON, dans le cadre de l'exposition « Les Arts de la Semène ».

Le Président,

N° 20240305_P_047

Décide

De signer une convention avec :

OBJET

**Marie-Hélène Michalon,
71 rue de Firminy,
43110 Aurec-sur-Loire**

Pour l'organisation d'une exposition « Les Arts de la Semène » avec des artistes amateurs locaux.

Dates : du 1^{er} au 30 mars 2024

Lieu : bibliothèque de Pont-Salomon

Montant : à titre gracieux

Certifié exécutoire

Reçu en Préfecture
Ou sous-préfecture
Le :

Fait à LA SEAUVÉ SUR SEMENE, Le 05 mars 2024

Le Président,

Frédéric GIRODET



AR Prefecture

043-244301131-20240305-20240305_P_047-AU
Reçu le 07/03/2024